

Ambassade de Bahreïn à Paris

Note d'information

20 janvier 2012

En date du 26 décembre 2011, Le Ministre des Affaires étrangères de Bahreïn Sheikh Khaled Al Khalifa a reçu une lettre écrite de la part du Ministre français des Affaires étrangères et européennes M. Alain Juppé, dans laquelle celui-ci a salué les réformes politiques auxquelles a appelées le Roi, ainsi que l'acceptation des recommandations du rapport de la Commission d'enquête indépendante (BICI), la création d'une commission nationale pour le suivi et l'application de ces recommandations et la mise en place d'un fonds d'indemnisation pour les victimes et les personnes endommagées au cours des derniers événements. M. Juppé a, par ailleurs, affirmé que la France soutenait le Royaume de Bahreïn, et il a insisté sur l'importance de mener un dialogue national pour la mise en application des recommandations de la BICI, avec la participation de toutes les parties, afin de réaliser les réformes souhaitées.

En outre, Sheikh Khaled a reçu, en date du 25 décembre 2011, une lettre de la part du Ministre turc des Affaires étrangères M. Ahmed Daoud Uglu qui a salué les initiatives prises par Sa Majesté le Roi, notamment le dialogue national et la création de la commission d'enquête nationale, qui a travaillé en toute transparence, et que M. Uglu a qualifié comme étant une première dans la région.

Lors de la conférence de presse annuelle à New York, le président de la 66ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser a affirmé que le gouvernement bahreïni a fait preuve de courage vis-à-vis des défis qu'ont représentés les derniers événements au Royaume, soulignant que « le gouvernement a clairement accepté que la commission d'enquête indépendante étudie la réalité des événements qui ont eu lieu et qu'elle lui présente un rapport avec lequel le gouvernement a agi en toute transparence ».

Il a ajouté : « En tant que président de l'assemblée générale des Nations Unies, et à la lumière de la démarche positive du gouvernement et des mesures qu'il a prises pour rectifier les erreurs, j'affirme que nous devons encourager le gouvernement bahreïni à accomplir ses devoirs, surtout étant donné qu'il a accepté le rapport [de la BICI]. La sécurité de Bahreïn demeure une question cruciale qu'il faut prendre en considération, dans le cadre de l'intérêt et des efforts du Royaume pour prendre toutes les mesures nécessaires selon les recommandations du rapport ».

Le 2 janvier 2012, le directeur des publications à l'Autorité de l'Information de Bahreïn a affirmé l'engagement de l'Autorité à la protection du droit d'expression et d'opinion, et à l'ouverture médiatique, tout en demeurant vigilant à la nécessité de ne pas porter atteinte aux droits et à la liberté d'autrui et à ne pas inciter à la violence. Il a de même révélé que l'Autorité de l'Information a rouvert les sites électroniques de plusieurs associations politiques qui avaient été préalablement fermés pour avoir enfreint les lois en vigueur au Royaume. Ces associations seront priées de respecter les lois et les réglementations en vigueur, notamment le décret-loi 47/2002 concernant l'organisation de la presse, de la publication et de l'édition et la loi des associations politiques n°26/2005 qui appelle ces

associations à respecter la constitution et la primauté de la loi et à protéger l'unité nationale et l'indépendance du Royaume.

Un grand nombre d'employés et d'étudiants bahreïnais renvoyés pour des activités relatives aux événements de février et mars 2011, ont été réintégrés. Ainsi, 400 étudiants environ ont été réintégrés au mois de décembre. Tous les employés du secteur public ont été réintégrés, début janvier. Par ailleurs, des entreprises privées, comme F1 et Batelco, ont annoncé qu'elles vont réintégrer les employés renvoyés.